

Développeur web et web mobile

RNCP37674



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le Titre Professionnel Développeur web et web mobile de niveau 5 (équivalent BAC +2), RNCP37674 enregistré le 12/06/2023, délivré par le Ministère du Travail.

Public visé

- Demandeur/se d'emploi ou salarié/e souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle, afin d'acquérir, compléter, certifier ou valider les compétences au métier de développeur web et web mobile.

Pré requis :

Aucun

Objectifs du programme

- 1. Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée**
Installer et configurer son environnement de travail en fonction du projet web ou web mobile
Maquetter des interfaces utilisateur web ou web mobile
Réaliser des interfaces utilisateur statiques web ou web mobile
Développer la partie dynamique des interfaces utilisateur web ou web mobile
- 2. Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile sécurisée**
Mettre en place une base de données relationnelle
Développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL
Développer des composants métier coté serveur
Documenter le déploiement d'une application dynamique web ou web mobile

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

1. 5 parcours de e-learning comprenant au total 117 vidéos de formation enregistrées par 81 experts différents.
2. 5 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
3. Etude et compte rendu de 2 livres (Python, du grand débutant à la programmation objet - SQL par l'exemple : La pratique professionnelle des bases de données) sous format numérique qui complètent les parcours de formation.
4. Entretiens individuels en visio de debriefing des résultats des examens et de l'étude des parcours, avec un consultant confirmé.
5. Exercices de préparation à l'examen de certification sous forme d'annales.
6. Assistance à la préparation du dossier professionnel à soumettre devant le jury.

Contenu du programme

Bloc de compétences 1 : Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée

4 parcours de e-learning enregistrés par 63 experts différents

- Je découvre l'univers digital – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je crée le site web vitrine de mon entreprise - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe le front end de sites web - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je crée une application web mobile - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 2 : Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile sécurisée

1 parcours de e-learning enregistré par 18 experts différents

- Je développe le back end de sites web - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Titre professionnel Développeur web et web mobile, délivré à l'issue de la formation, si ce le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.

[Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel](#)

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37674/>

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 68 H

Heures de tests de connaissances : 5 H

Etude de 2 livres numériques : 80 H

Temps d'accompagnement : 5 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 15 H

Assistance dans la préparation du dossier professionnel : 4 H

Temps total de formation : 117 H

DUREE DE PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

LES EPREUVES DU TITRE DEVELOPEUR WEB ET WEB MOBILE

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 35 min

En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets.

Il prépare un dossier de projet et un support de présentation de type diaporama. Le dossier de projet rend compte de l'ensemble des projets.

Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier de projet imprimé avant la présentation du candidat.

Le candidat présente ensuite son ou ses projets au jury.

♣ **Entretien technique** : 40 min

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnaire

complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets.

♣ **Questionnaire professionnel : 30 min**

L'ensemble des candidats répondent en même temps au questionnaire professionnel en présence d'un surveillant.

Le candidat étudie une documentation technique rédigée en anglais. Il répond à

- deux questions fermées à choix unique posées en français ;
- deux questions ouvertes posées en anglais et amenant des réponses courtes, en rédigeant la réponse en anglais.

Entretien final : 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 2 h

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : [Demander les conditions de partenariat](#) – commercial@forces.fr

Particulier ou entreprise : [Demander un devis](#)

2 490 euros nets de tva dans le cadre de la formation continue

Raisons de choisir FORCES :

Pédagogie innovante : e-learning ; e-books ; experts variés ; tests ; visios

Suivi pédagogique et technique par consultant confirmé

84% de réussite aux examens d'Etat

Notation 4,82/5 sur le CPF

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr